

Prise en vertu d'une délégation donnée par le
Conseil Communautaire
Article L 5211-9 du CGCT

DP 04_23

Objet : Musée de l'Horlogerie et du Décolletage - demande d'aide financière auprès du Département de la Haute-Savoie pour la conception et la réalisation d'un Escape Game

Le Président de la Communauté de Communes Cluses Arve & montagnes

Vu la délibération du Conseil Communautaire n°20/33 du 24 juillet 2020 portant délégation du conseil communautaire au président en matière de démarche à l'obtention de subvention ;

Le Musée de l'Horlogerie et du Décolletage témoigne de l'histoire industrielle de la vallée de l'Arve. Il présente des collections techniques et scientifiques, que l'actuel discours muséographique et la scénographie obsolète rendent difficilement accessibles. Des aménagements ont été réalisés, comme des modules de manipulation, qui ont permis d'agrémenter le parcours muséographique. Mais il reste un public que le musée a du mal à toucher, bien qu'il ait la volonté de s'ouvrir au plus grand nombre. C'est le public adolescent.

Dans le but d'attirer ce jeune public (12-25 ans), l'équipe de médiation s'est rapprochée du service enfance jeunesse de la ville de Cluses pour imaginer un Escape Game permanent au sein du musée. Il s'agit d'un jeu immersif qui se joue en équipe. A partir d'un récit inspiré des collections et de l'histoire de la vallée, les joueurs ont une heure pour résoudre une enquête via une succession d'énigmes réparties dans les salles d'exposition.

Le montant estimatif du projet s'élève à 11 301 euros HT répartis entre la conception, la réalisation, l'installation du jeu et l'acquisition de tablettes.

Une aide financière peut être sollicitée auprès du Conseil Départemental de Haute-Savoie au titre des Contrats Départementaux d'Avenir et de Solidarité (CDAS) pour la mise en valeur du patrimoine,

Le montant total des aides du Conseil Départemental ne pourra excéder l'autofinancement du maître d'ouvrage. Une aide correspondant à 50% du coût du projet sera sollicitée, soit 5650 euros.

DÉCIDE

Article 1 : de déposer auprès du Conseil Départemental de la Haute-Savoie un dossier de demande d'aide financière au titre des CDAS pour la conception et la réalisation d'un Escape Game pour le Musée de l'Horlogerie et du Décolletage.

Envoyé en préfecture le 01/02/2023

Reçu en préfecture le 01/02/2023

Publié le

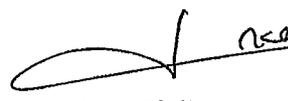
ID : 074-200033116-20230131-DP04_23-AR

S²LO

Article 2 : La présente décision sera inscrite au registre des décisions de la Communauté de communes et un extrait en sera publié sur le site internet de la 2CCAM.

Fait à Cluses, le 31 janvier 2023

Le Président,



Jean-Philippe MAS



La présente décision, qui sera transmise au représentant de l'Etat, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Grenoble (Le TA peut être saisi par l'application Informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet « www.telerecours.fr ») ou d'un recours gracieux auprès de la communauté, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée au tribunal administratif dans un délai de deux mois.

« Certifié exécutoire »

Télétransmis le : 1 FEV. 2023

Publié sur le site internet de la 2CCAM le : 2 FEV. 2023

Le Directeur Général des Services de la Communauté de Communes Cluses Arve et Montagnes, Arnaud DEBRUYNE

